



Au courant de la Chute

Automne/Hiver 2025

P. 2
Conseil municipal

P. 3-4-5
Direction générale

P. 6-7
Urbanisme/Environnement

P. 8-9-10-11-12
Loisirs/culture

P. 13-14-15-16
Association/organisme

P. 17
Élections municipales

P. 18-19
Saviez-vous?

P. 20
Nous joindre



Conseil municipal

Normand St-Amour, maire,
st-amour.normand@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 223

Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que nous arrivons à la fin de ce mandat, je tiens à exprimer toute ma gratitude. Merci à la population de Chute-Saint-Philippe pour sa confiance et sa collaboration essentielle au fil des dernières années. Merci également aux employés municipaux pour leur professionnalisme et leur dévouement quotidien, ainsi qu'à mes collègues élus pour leur engagement au service de notre village.

Bientôt, vous serez appelés à exercer votre droit de vote lors des élections municipales. Cet exercice démocratique est essentiel: il permet à chacun de contribuer activement à l'avenir de notre belle municipalité. Je vous invite donc à vous déplacer en grand nombre pour participer à ce moment important de la vie municipale.

Du fond du coeur,
merci à tous et au plaisir de continuer avec vous!

Normand St-Amour

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

2 octobre, 18 novembre, 9 décembre dans la salle du conseil à 19 h.



Votre conseil municipal

Bertrand, Danielle, Denise, Normand, Carolynne, René



Direction générale

Éric Paiement, directeur général
dg@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 222

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été laissera tranquillement la place à l'automne et cette année, aux élections municipales!

Somme toute, nous aurons une fois de plus réussi à relever certains défis non négligeables! Cela dit, il est évident que ces accomplissements ne se réalisent jamais seuls! Donc, je veux souligner la force de notre équipe d'employés qui sans eux, ces défis auxquels nous faisons face année après année, ne feraient qu'être repoussés et ainsi ne nous permettraient pas d'élever la municipalité là où elle doit être!

Malgré tout, il faut continuer à avancer dans les projets et défis quotidiens. En effet, nous avons beaucoup de projets à mener à terme, en plus des tâches quotidiennes et naturellement, celles déchargées par le gouvernement. Malgré tout, nous continuerons à servir la population au mieux, dans un esprit de convivialité, et en ce sens, nous arriverons toujours à trouver une solution satisfaisante pour tous.

En terminant, à titre personnel, si vous êtes insatisfait d'une action quelconque de la part de la municipalité, ou si vous souhaitez simplement vous exprimer sur un sujet, je vous invite à contacter la municipalité, ou vous présenter aux diverses séances publiques. Je vous l'avais déjà mentionné, mais je tiens à vous le répéter.

Je vous assure que votre opinion est importante et que les élus en tiennent toujours compte lorsqu'ils prennent une orientation. Sincèrement, il est complètement inutile et apporte un énorme gaspillage des fonds publics d'engager la voie des tribunaux sans d'abord avoir échangé avec nous.

Pour vous tenir informé sur la municipalité, nous vous invitons à consulter le site internet de la municipalité et sa page Facebook. Toutes les communications utiles à la vie des citoyennes et citoyens de la municipalité s'y retrouvent.

Cordialement,

Éric Paiement

Mesures d'urgence

Tout d'abord, au moment d'écrire ces lignes, nous tenons à vous spécifier que nous n'avons toujours pas plus de nouvelles de l'état de la digue Morier. Nous réitérons donc que nous ne sommes pas tenus au courant de l'état de cette digue et des autres ouvrages de retenues, et ce malgré les messages véhiculés par le gouvernement sur le sujet et malgré nos tentatives pour obtenir des réponses. Nous continuons à poser des questions et espérons avoir éventuellement des réponses satisfaisantes.

Les événements récents au Québec (inondations, feux, tempêtes, pannes, tremblements de terre, etc.) rappellent l'importance d'être préparés. La question n'est pas si cela arrivera, mais quand.

En cas d'urgence, l'équipe municipale et les services interviendront, mais si les accès sont bloqués, vous devez pouvoir subvenir à vos besoins. Vous êtes le premier responsable de votre sécurité. Préparez un plan et une trousse d'urgence pour 72 h :

À prévoir :

- Coordonnées des personnes à joindre en urgence
- Plan d'évacuation, lieu de rassemblement, exercices
- Connaître la façon de couper l'eau et l'électricité
- Deux itinéraires d'évacuation
- Inventaire de vos biens avec preuves et copies d'assurances conservées ailleurs
- Vérifier vos assurances habitation

Trousse d'urgence (accessible et vérifiée chaque année) :

- Eau potable (6 L par personne)
- Nourriture non périssable (3 jours)
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles, piles de rechange
- Lampe de poche/frontale ou lampe à manivelle
- Briquet/allumettes/chandelles
- Trousse de premiers soins (antiseptiques, analgésiques, bandages, compresses, ciseaux, etc.)
- Vêtements de rechange selon la saison

Rappelez-vous : sans électricité, l'internet devient inutilisable.

Travaux publics

Bonjour à tous,

La saison estivale tire maintenant à sa fin et au bilan, votre équipe des travaux publics aura encore une fois réussi à réaliser beaucoup de travaux sur l'ensemble des infrastructures municipales. Que ce soit par la démolition de l'ancienne patinoire, l'excavation de la future, des travaux dans le bâtiment de la garderie et de la future bibliothèque, par l'amélioration de problèmes de drainage, la réparation d'asphalte de plus en plus vieillissante, le remplacement d'une vingtaine de ponceaux, le rechargement granulaire de plusieurs chemins de gravier, l'entretien des bâtiments municipaux, le remplacement de plusieurs panneaux de signalisation, le contrôle de la végétation, en plus de l'entretien normal, tel que; la niveleuse, le gazon, l'épandage d'abat-poussière, la réparation des nids-de-poule, l'ébranchage, les réparations des chemins, l'entretien des espaces verts, modules de jeux, accès publics, stationnement, etc. Vous comprendrez qu'avec tout près de 125 kilomètres de chemin municipaux, des dizaines d'infrastructures municipales et beaucoup d'équipements à entretenir, à améliorer et à rendre sécuritaires en tout temps, l'équipe des travaux publics ne manquent pas de travail!

De plus, cette équipe doit faire face annuellement à toutes sortes d'imprévus, tels que les aléas de dame nature...

Malgré la charge de travail élevé et les contraintes de plus en plus exigeantes, nous sommes heureux de pouvoir compter sur une équipe fière de leur village, fière de porter le logo de la municipalité de Chute-Saint-Philippe!

Finalement, l'équipe des travaux publics vous incite à la plus grande des prudence sur les routes et désire vous souhaiter une excellente saison hivernale à Chute-Saint-Philippe.



Urbanisme et environnement

Madeleine Sigouin, officier à l'urbanisme et à l'environnement
urbanisme@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 224

DATE LIMITE POUR SE CONFORMER AU RÈGLEMENT SUR LES PISCINES RÉSIDENTIELLES

La date limite pour que votre piscine résidentielle soit conforme est le 30 septembre 2025.

Nous mettons à votre disposition un formulaire d'auto-évaluation de la sécurité de vos installations (voir le lien plus bas).

Nous vous rappelons également qu'un permis municipal est obligatoire pour effectuer les travaux visant à construire, installer ou remplacer une piscine ayant plus de 60 cm de profondeur ou une baignoire à remous (spa) d'une superficie de 3 mètres carrés et plus.

Un permis est également obligatoire pour installer un plongeoir, une plateforme, une terrasse ou une enceinte donnant ou empêchant l'accès à une piscine.

Nous vous invitons à consulter la réglementation municipale et provinciale ou à communiquer avec le service d'urbanisme.

Règlement 139 relatif au zonage – article 8.6 (www.chute-saint-philippe.ca/fr/vie-municipale/reglements-et-politiques/)

Lois sur la sécurité des piscines résidentielles :
(www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/S-3.1.02)

Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles :
(www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/S-3.1.02,r.1/)

Formulaire d'auto-évaluation de la sécurité des piscines et des spas :
(www.chute-saint-philippe.ca/fr/services-aux-citoyens/demande-de-permis/)





Urbanisme et environnement

Martine Latour, officier en environnement et bâtiment
environnement@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 229

LES ABRIS TEMPORAIRES



À compter du 1^{er} octobre, vous pourrez installer vos abris temporaires pour la saison hivernale. À titre de rappel, ils devront être retirés au plus tard le 1^{er} mai 2026.

ENTRETIEN ET VIDANGE DE VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE, DES COPIES À TRANSMETTRE...

Une fosse septique desservant une résidence permanente doit être vidangée une fois tous les deux (2) ans et une fosse septique desservant une résidence secondaire doit être vidangée au moins une fois tous les quatre (4) ans.

Tout propriétaire de fosse septique doit acheminer une copie de la facture attestant de la vidange de sa fosse à la municipalité au plus tard le 15 novembre de chaque année où une vidange est requise.

Certains systèmes de traitement des eaux usées tels Écoflo, Bionest ou System O requièrent un contrat annuel d'entretien avec le fabricant du système. Dans ce cas, le propriétaire doit également transmettre annuellement une copie du contrat d'entretien annuel à la municipalité.



VOUS PROJETEZ EFFECTUER DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

Avant d'entreprendre tous types de travaux ou de projets sur votre propriété, nous vous invitons à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous informer concernant la réglementation applicable.

Merci de votre habituelle collaboration.

Madeleine Sigouin et Martine Latour



Loisirs et culture

Églantine Leclerc Vénuti,
responsable des loisirs, de la culture et des communications
loisirs@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 230

COMITÉ DES LOISIRS



Un immense merci au Comité des loisirs - Fanny Énair, Amélie Brouillard, Carolyne Gagnon, Christine Mercier, Danielle Ferland, Katherine St-Amour, Madeleine Sigouin et Normand St-Amour - pour leur implication et leur soutien constant. Votre travail fait une réelle différence dans notre communauté.

Nous tenons aussi à remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie. Votre générosité rend possible nos activités et contribue directement à la qualité de vie et à la vitalité de Chute-Saint-Philippe.

CAMP DE JOUR

Encore une fois cet été, l'équipe du camp de jour de Chute-Saint-Philippe a offert une expérience incroyable à nos jeunes citoyens. Grâce à leur énergie, leur créativité et leur passion, les enfants ont vécu des moments riches en découvertes, en rires et en amitiés. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une équipe aussi dévouée qui contribue, année après année, à faire de notre camp de jour un succès incontesté.

BIBLIOTHÈQUE

Le projet de la nouvelle bibliothèque suit toujours son cours, même si des ajustements techniques et administratifs ont repoussé son ouverture. Nous travaillons sans relâche pour que cet espace culturel et moderne puisse enfin ouvrir ses portes d'ici la fin de 2025. Nous vous remercions sincèrement pour votre patience et votre soutien. Nous avons bien hâte de vous accueillir dans ce lieu de lecture et de rencontres qui saura rassembler petits et grands.

PICKLEBALL

Bonne nouvelle : notre terrain de pickleball est maintenant accessible et connaît déjà un immense succès auprès de la population! Ce sport rassembleur attire de nombreux adeptes, jeunes et moins jeunes, et contribue à dynamiser notre offre de loisirs. Merci à toutes celles et ceux qui participent à faire de ce nouveau terrain un endroit vivant et convivial.

PATINOIRE

Les travaux de rénovation de notre patinoire sont en cours et tout sera fin prêt pour la saison hivernale 2025. Ces améliorations permettront d'offrir à la population un environnement plus agréable, sécuritaire et moderne pour profiter pleinement des joies du patin et du hockey.

AFFICHEUR NUMÉRIQUE

La municipalité a fait l'acquisition d'un afficheur numérique, installé à l'entrée du village à la halte routière. Il sera en fonction très prochainement et vous y trouverez toutes les informations, nouvelles et activités de la municipalité.

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL



7 DÉCEMBRE 2025, 13H

À l'église (à l'extérieur, habillez-vous chaudement!)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

O Résident O Non-résident*

*15\$ par enfant d'une autre municipalité, sauf s'il fréquente l'école Henri-Bourassa

Nom du responsable: _____

de téléphone: _____

Adresse*: _____

Nom : _____ ☐ Garçon ☐ Fille Âge: _____

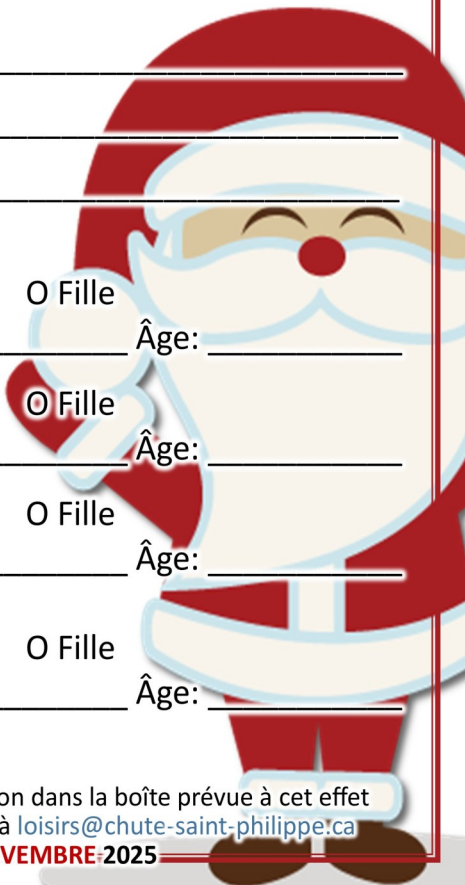
Nom : _____ ☐ Garçon ☐ Fille Âge: _____

Nom : _____ ☐ Garçon ☐ Fille Âge: _____

Nom : _____ ☐ Garçon ☐ Fille Âge: _____

Déposez votre formulaire d'inscription dans la boîte prévue à cet effet
à la municipalité ou inscrivez-vous à loisirs@chute-saint-philippe.ca

AVANT LE 10 NOVEMBRE 2025



HALLOWEEN

31 OCTOBRE

17 h à 19 h

À l'église de Chute-Saint-Philippe

Distribution de bonbons, pop-corn et jus gratuit!

Venez distribuer vos bonbons avec nous à l'église
Décor d'halloween, tables et chaises fournis!

Pour réserver une table

ou pour informations: 819-585-3397 p.230



Marché de Noël

15 novembre 2025

10 h à 17 h

Salle des loisirs



Inscription et informations: 819 585-3397 p.230

Une organisation du Comité des Loisirs de Chute-Saint-Philippe



TOURNOI DE HOCKEY HERVE TAILLON

23-24 JANVIER
2026

INSCRIPTION DES ÉQUIPES:

DÈS LE 4 DÉCEMBRE À LA RÉCEPTION DU BUREAU MUNICIPAL
8 ÉQUIPES: 100\$ PAR ÉQUIPE / 2 PARTIES GARANTIES
DE NOUVELLES RÈGLES VIENDRONT SOUS PEU, RESTEZ À L'AFFUT!



Carnaval 2026

28 FÉVRIER

PROGRAMMATION
À VENIR



Les mardis Café

Bonjour à tous,

Déjà l'automne qui se pointe après un bel été.

J'ai le plaisir de vous inviter à la nouvelle saison automnale 2025. Cette activité se passe dans le rire et partage de connaissances : jeux divers, tricot, artisanat, recettes et bien d'autres sujets (nous sommes ouverts aux suggestions), tout en passant un bon moment en agréable compagnie.

Le groupe est ouvert à tous (hommes, femmes) et se tient tous les mardis depuis le 9 septembre 2025 de 13 h à 16 h à la salle des loisirs au 560 chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe, juste en face de la patinoire. L'activité est gratuite. Du café, thé et bouteille d'eau sont disponibles sur place au coût de 1 \$. Pour tout autre breuvage, vous devez l'apporter.

Pour participer, simplement vous rendre sur place et demander Danielle Ferland.

Au plaisir de vous rencontrer!

Danielle Ferland

Responsable des Mardis Café
Conseillère siège no. 2



YOGA

Début 10 septembre 2025

Cours de 1h15 les **mercredis**

Pour tous: **15h00**

Pour tous: **18h30**

Coût:

100 \$/10 cours

Apportez votre tapis et doudou

Suivez un cours de yoga accessible à tous, dans le respect de vos limites et votre condition.

Salle des loisirs (côté patinoire)

560 chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe

Information et réservation, *Karine Locas* au 819-585-2493



Cours de danse en ligne

Chute St-Philippe

Les mardis 18h30

Dès le 16 septembre

Salle Carmel : 607 du Progrès



Inscriptions via la page
facebook

ou

sur place le 16 septembre

SOIRÉES : 17 OCTOBRE - 21 NOVEMBRE



Écrivez, partagez votre histoire
et laissez une trace du passé.

Racines et Récits

*Ateliers
d'écriture
autobiographiques*

Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire :
819 440-2044

*Horaires
des ateliers*



Groupe 1

Terminé en juin



Groupe 2

Débuté mardi le 2
septembre



Groupe 3

Débuté mardi le 11
novembre

**12h30 à 15h30
Durée : 10 semaines**

Financé en partie par le gouvernement
du Canada par le biais du programme
Nouveaux Horizons pour les aînés

Canada

Associations & organismes

ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC ROCHON

Protégeons le lac Rochon! Ensemble!

Projet d'aire protégée

Dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées en territoire public lancé par le MELCCFP à l'automne 2024, notre association a transmis un projet de protection pour le lac Rochon et son bassin versant. En tant que porteur de projet, nous avons été conviés à une séance d'information le 16 septembre 2025 qui a constitué le lancement de la démarche coordonnée par le CRÉ Laurentides et qui se déroulera jusqu'à l'automne 2026. L'ensemble du processus de concertation ainsi que les prochaines étapes de participation nous ont été présentés.

ENSEMENCEMENT

Alevins de touladi (truite grise)

Dimanche 12 octobre 2025 à 10 heures

Débarcadère, lac Rochon côté Val-Viger

Nous avons besoin de la participation de nos membres qui possèdent une embarcation. Cette activité peut être l'occasion de vivre une expérience en famille!

Le privilège d'être installé en rive s'accompagne d'une responsabilité envers le lac et ses espèces vivantes. Soyons solidaires!

Sylvain Meunier, Président
Association des riverains du lac Rochon

ENSEMBLE POUR NOS LACS

Que vous soyez résident à l'année, saisonnier ou de passage, votre voix compte.

Rejoignez la communauté qui veille sur la qualité de vie et l'avenir des lacs des Cornes, Pérodeau, Vaillant.



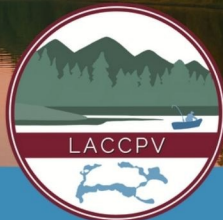
La préservation de l'environnement



La qualité de l'eau



Les activités communautaires



RESTEZ BRANCHÉS : LACCPV.COM

Abonnez-vous à l'infolettre et devenez membre !

ASSOCIATION DES RÉSIDANTS RIVERAINS DU LAC DAVID

Bonjour,

Une association dynamique, mobilisée et plus proactive que jamais !



Voici la composition de notre nouveau C.A. qui a été élu lors de notre assemblée générale annuelle (AGA) du 26 juillet dernier.

Notre CA est fier de travailler à protéger les

aspects environnementaux du lac David et la qualité de vie de tous ses résidents. Nos objectifs vont de la protection de notre environnement et de la santé et beauté de notre lac, jusqu'à la planification et l'organisation d'activités rassembleuses et diversifiées qui renforcent les liens entre les membres de notre communauté :

- Parade de la Saint-Jean sur le lac et BBQ
- AGA, collations et tirage de prix de présence
- Collecte de canettes et de bouteilles recyclables dans le cadre de notre campagne de financement du week-end de la fête du Travail

Toutes ces activités ont connu un franc succès !

Entre balades en forêt et soirées cocooning, l'automne est le moment parfait pour profiter de ce que notre région a de mieux à offrir.

Et avec une connexion Internet performante à domicile, travailler, étudier ou garder le contact avec vos proches devient aussi simple que de s'installer bien au chaud chez soi.

**Couleurs vives, air frais :
sortez en profiter!**

C-tal

Coopérative de
télécommunication

819 623-CTAL
info@ctal.ca
ctal.ca

Défibrillateur automatique (DEA)



Bonjour à tous,

Comme vous le savez, la municipalité de Chute-Saint-Philippe s'est dotée de plusieurs DEA (défibrillateur automatique), que vous trouverez dans l'entrée de la salle Carmel, au chalet Robert St-Jean et dans la salle des loisirs du bureau municipal.

Par contre pour sauver une vie, il faut savoir l'utiliser ! Votre municipalité vous offre l'opportunité de suivre directement à la municipalité, un cours de base de 2 h 30 ayant pour objectif de :

- 1) Apprendre et pratiquer l'utilisation d'un défibrillateur automatique
- 2) Apprendre à gérer une situation de réaction allergique grave
- 3) Apprendre à utiliser le Naloxone en cas d'intoxication aux opioïdes
- 4) Apprendre à réagir en cas d'obstruction des voies respiratoires

Cette mini formation se donnera aux dates suivantes :

Jeudi 6 novembre de 9 h à 11 h 30

Jeudi 6 novembre de 18 h 30 à 21 h

Samedi le 8 novembre de 9 h à 11 h 30

Chaque groupe comptera un maximum de 12 participants. Les enfants à partir de la 6^e année qui ont un intérêt sont aussi les bienvenus.

Date limite pour inscription : 30 octobre 2025

Coût : gratuit

Pour s'inscrire : Brigitte Bélanger, 819 585-3397 poste 221 ou via reception@chute-saint-philippe.ca

N.B. ce cours ne constitue pas une formation de secouriste. Si vous nécessitez ce genre de formation, faites-le savoir lors de votre appel à Mme Brigitte Bélanger et si la demande est suffisante, nous organiserons une formation de secouriste de 8 h ou 16 h selon les besoins.

Annie Charbonneau,

infirmière retraitée, instructeur RCR certifiée
(Fondation des maladies du cœur)

Élections municipales 2025



Chères électrices et électeurs de Chute-Saint-Philippe,

Au moment de la parution de ce journal, la période de dépôt des candidatures est en cours, et nous préparons activement l'organisation du scrutin.

**** Tous les postes sont à pourvoir ****

La période pour déposer une candidature est du 19 septembre au 3 octobre à 16 h 30. Nous saurons alors officiellement s'il y a scrutin.

Et s'il y a scrutin, suivra la révision de la liste électorale municipale. Dès le 6 octobre, les avis d'inscription et d'absence d'inscription seront postés. Il est de votre responsabilité de vérifier que vous êtes bien inscrit pour pouvoir voter le 2 novembre 2025.

La commission de révision pourra recevoir vos demandes d'inscription, de correction ou de radiation dans la salle du conseil :

* lundi 13 octobre de 10 h à 13 h

* mercredi 15 octobre de 17 h à 20 h

Aucune modification ne sera possible après le 15 octobre.

Les électeurs ayant demandé le vote par correspondance recevront leur trousse à compter du 16 octobre. Les enveloppes de retour devront être reçues au bureau municipal au plus tard le 31 octobre à 16 h 30.

Les votes auront lieu au bureau municipal, dans la salle des loisirs :

* vote par anticipation le 26 octobre de 12 h à 20 h

* vote ordinaire le 2 novembre de 10 h à 20 h

Consultez la page internet dédiée aux élections : www.chute-saint-philippe.ca / Vie municipale / Élections 2025. Elle est mise à jour régulièrement selon l'évolution de la période électorale.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter. Il nous fera plaisir de vérifier votre situation et de vous fournir les renseignements nécessaires.

Bonne chance à toutes les candidates et tous les candidats, et s'il y a scrutin, assurez-vous d'être inscrit sur la liste électorale et venez exercer votre droit de vote en grand nombre !

Président d'élection :

Eric Paiement

819 585-3397 poste 222
dq@chute-saint-philippe.ca

Secrétaire d'élection :

Brigitte Bélanger

819-585-3397 poste 221
reception@chute-saint-philippe.ca



Information générale

Brigitte Bélanger, réceptionniste
reception@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 221

Saviez-vous?

RAPPEL CONCERNANT LES CHIENS ET LES CHATS

Nous recevons beaucoup de plaintes concernant les animaux errants.

En bref, voici quelques points importants :

- * Il est permis de garder un maximum de 3 chiens et de 3 chats.
- * L'enregistrement des animaux est obligatoire auprès de votre municipalité de votre lieu principal de résidence.
- * Les animaux suivants sont interdits :
 - Tout chien déclaré potentiellement dangereux
 - Tout chien qui attaque ou est entraîné à attaquer
 - Tout animal ayant la rage
 - Tout animal sauvage
- * Les animaux doivent être maintenus à l'intérieur des limites du terrain.
- * En dehors du terrain, le chien doit en tout temps être retenu au moyen d'une laisse.



Vous avez perdu la médaille de votre animal ? Moyennant un frais de 3 \$, vous en aurez une nouvelle. Contactez la réception du bureau municipal.

Informations sur les animaux, enregistrement, règlement # 304-2021, visiter :
<https://www.chute-saint-philippe.ca/fr/services-aux-citoyens/animaux/>

SUBVENTION COUCHES LAVABLES ET PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELS DURABLES



Depuis quelques années, le conseil municipal a instauré un programme de subvention pour des couches lavables pour enfants et depuis le 12 avril 2022 pour des produits d'hygiène personnels durables.

Pour toutes les informations :

<https://www.chute-saint-philippe.ca/subvention-couches-lavables>

<https://www.chute-saint-philippe.ca/fr/services-aux-citoyens/subvention-produits-hygiene-personnels>

Information générale

Manon Taillon, secrétaire-trésorière adjointe
adjoint@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 225

Saviez-vous?



TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le prochain et dernier versement des taxes municipales est prévu pour le **14 octobre**. Nous vous remercions de votre collaboration et de votre contribution au fonctionnement de notre municipalité.



BORNES DE RECHARGE

En vue d'encourager l'utilisation de véhicules électriques et de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, la Municipalité de Chute-Saint-Philippe et le TACAL a procédé à l'installation d'une nouvelle borne de recharge double publique de niveau 2 pour véhicules électriques.

Celle-ci s'ajoute à la borne déjà en place.

Les bornes sont situées:

- * Bureau municipal au 560 chemin des Voyageurs
- * Boni-Soir au 564 chemin du Progrès

AIDES FINANCIÈRES



AIDE FINANCIÈRE POUR LES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

La demande d'aide financière pour les organismes à but non lucratif doit être acheminée au bureau municipal avant le 30 octobre pour l'année financière suivante.

Par exemple, pour l'année financière 2026, votre demande doit nous parvenir avant le 30 octobre 2025.

Lorsque la demande d'aide est accordée, nous vous faisons parvenir le formulaire "Demande de versement".

Chaque organisme est responsable de nous faire parvenir la demande de versement dans l'année en cours. Par exemple, si vous avez une aide accordée pour 2026, la demande de versement doit être demandée dans l'année 2026.

www.chute-saint-philippe.ca/fr/services-aux-citoyens/subventions/subventions-pour-obnl/



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au vendredi : de 8 h à 16 h
Les bureaux sont fermés sur l'heure du dîner

HORAIRE DU BUREAU DE L'URBANISME

Du lundi au jeudi : de 8 h à 16 h
Le vendredi : de 8 h à 12 h
Le bureau est fermé sur l'heure du dîner

POUR NOUS JOINDRE

560, chemin des Voyageurs
Chute-Saint-Philippe Qc J0W 1A0

Numéro de téléphone : (819) 585-3397
Numéro de télécopieur : (819) 585-4949
Adresse courriel : reception@chute-saint-philippe.ca
Site web : www.chute-saint-philippe.ca
Page Facebook : [Municipalité de Chute-Saint-Philippe](#)